

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le vendredi 02 juin 2023 à 19hs30 salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de la commune de Motz.

Etaient présents : Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Denis Jeantet, Monsieur Roland Remondat, Monsieur Vincent Laloy

Etaient absents excusés : Madame Myriam Ortiz-Gutierrez, Madame Zoé Buckley (pouvoir donné à Monsieur Roland Remondat) et Monsieur Olivier Morelle (pouvoir donné à Monsieur Gérard Clerc)

Quorum : 5

Convocation : 27 mai 2023

Madame Marie-Thérèse Dejeu est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 05 mai 2023

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 mai 2023

Demande de sponsoring

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal deux demandes de sponsoring reçues en mairie. Il s'agit de demandes provenant de deux associations domiciliées sur la commune de Motz, à savoir :

Association Pinky Rideuse : cette association a été créée par Alexandra Poloni, jeune femme pilote de moto, qui participe au Championnat de France de vitesse féminin.

Association Team 275 Top Ride : cette association a été créée pour soutenir et accompagner le jeune Ewan Guigue dans sa passion de la moto, et sur les manches de Championnat de France de Supermotard S2.

Après quelques échanges, le Conseil municipal reconnaît que ces sports, relativement mal connus et pas assez médiatisés (notamment pour le Championnat de vitesse féminin) nécessitent beaucoup de frais (déplacements, pneus, entretien des motos, inscriptions aux courses, logistique...).

C'est pour cette raison que malgré le fait que ces sports ne soient pas dans l'esprit « nature et santé » des manifestations soutenues financièrement ces dernières années par la commune autour de son Espace Sport et Nature du Fier, le Conseil Municipal décide d'allouer :

- à l'unanimité la somme de 200 euros à l'Association Pinky Rideuse,

- à 7 voix pour et 1 voix contre, celle de Monsieur Roland Remondat, la somme de 200 euros à l'Association Team 275 Top Ride.

Installation d'un food truck

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur Sébastien GEROME pour l'installation d'un food-truck sur la commune.

Une rencontre a eu lieu en mairie en présence de Madame Marie-Thérèse Dejeu.

Après avoir travaillé 23 ans en cuisine, Monsieur Sébastien Gerome a souhaité créer sa propre entreprise. Les produits proposés seraient des plats préparés « maison », des gratins (lasagnes, ravioles), salades, wraps, pizzas ... à l'unité ou sous forme de formules avec boisson et dessert.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte l'installation de Monsieur Sébastien Gerome, à l'Espace Sport et Nature du Fier (ESNF) à compter du 15 juin 2023 au plus tôt et jusqu'au 30 septembre 2023.

L'emplacement mis à disposition est situé sur la plateforme gravillonnée devant le bâtiment d'accueil de l'ESNF.

Le montant de la redevance s'élève à 200 euros HT pour toute la période citée ci-dessus.

Il sera convenu que cette mise à disposition pourra être reconduite au-delà du 30 septembre 2023 si les parties le souhaitent.

- autorise Monsieur le maire à signer la convention correspondante avec Monsieur Gérôme.

Convention pour une fourrière automobile

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il doit régulièrement intervenir pour faire procéder à l'enlèvement de véhicules abandonnés sur le territoire de la commune pour être mis en fourrière.

Il présente, pour information, la convention de prestation de service pour les opérations d'enlèvement et de mise en fourrières des véhicules établie entre la commune de Seyssel (Ain) et la société Fourrière JC Auto de Belley.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à contacter la société Fourrière J.C.Auto de Belley afin de connaître leur réponse pour l'exercice de cette mission au sein de la commune de Motz, dans les conditions identiques à celle de la commune de Seyssel Ain.

Avenir de la garderie scolaire

Madame Marie-Thérèse Dejeu rappelle au conseil municipal que depuis la sortie de la commune du Syndicat à Vocation Sociale de Chautagne courant 2019, l'accueil périscolaire est assuré dans les locaux de l'école par l'ALCC.

Depuis septembre 2022, deux enfants d'une même famille fréquentent cet accueil pour un coût à la charge de la commune de 2 247 € (rentrée scolaire 2022 au 30 avril 2023).

Au vu de l'évolution du nombre d'enfants présents dans la structure et du coût engendré, la question de la pérennité de ce service peut se poser.

Cependant, il s'agit là d'un service rendu à la population et la convention signée entre la Commune et l'ALCC s'applique du 1^{er} septembre 2022 au 10 juillet 2025. Ce service restera donc ouvert aux usagers. Il faudra rester vigilant et continuer à le promouvoir afin qu'il continue à exister dans de bonnes conditions pour les enfants de la Commune mais aussi pour tous les enfants fréquentant les écoles de Motz et de Serrières, cet accueil étant ouvert à toutes les familles de notre regroupement pédagogique intercommunal.

Transport pour le marché de Seyssel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal leur accord sur le principe de maintenir le service du transport du lundi au marché de Seyssel.

La mairie de Serrières en Chautagne ayant accepté de reconduire sa participation financière à 50 % du coût, le conseil municipal, à l'unanimité :

- confirme le maintien de ce service.
- autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure nécessaire à la recherche du prestataire en charge du transport ; le contrat avec l'entreprise Seyssel Cars s'achevant au 31 août prochain
- demande à la Région le transfert de la compétence correspondante

Une demande de participation financière sera adressée à la Communauté de Communes Usses et Rhône, gestionnaire des lignes de transport sur la commune de Seyssel.

Questions diverses

Plan de financement définitif pour la réhabilitation des équipements sportifs à l'ESNF

Pour rappel, l'inauguration des travaux de réhabilitation de la piste de rollers et du vélodrome a eu lieu le samedi 13 mai 2023, à l'occasion des journées du trophée départemental des jeunes cyclistes et du championnat régional de cyclisme sur piste.

A cette occasion, Monsieur Le Maire tient à rappeler le coût total des travaux : 792 324 € H.T., et le plan de financement définitif de ces opérations :

Etat	90 000 euros	soit 11,36 %
Région	200 000 euros	soit 25,24 %
Département	150 000 euros	soit 18,93 %
Compagnie Nationale du Rhône	182 531 euros	soit 23,04 %
Commune	169 793 euros	soit 21,43 %

La séance est levée à 21h00

INFORMATIONS GENERALES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque prend des vacances

Fermeture estivale du 30 juillet 2023
au 1^{er} septembre 2023 inclus



Avant cette « pause », voici un petit bilan comparatif des dernières années :

En 2022, la bibliothèque a été ouverte le mercredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 sur un total de 93 jours. La bibliothèque se trouve dans le bâtiment de la mairie, au sous-sol. La fréquentation et le nombre de livres empruntés ont augmenté.

	Lecteurs	Prêts	Adhérents	Nouveaux adhérents
2019	102	188	21	
2020	104	218	22	1
2021	231	394	32	10
2022	280	735	44	12

La bibliothèque fonctionne grâce à l'investissement, la passion et la disponibilité de trois bénévoles : Brigitte Bianchi, Annie Brun et Catherine Lamy.

A la rentrée, après 14 années de bénévolat, Brigitte cessera de s'occuper de la bibliothèque.

Nous tenons à remercier Brigitte pour toutes ces années de services, pour son travail et son investissement.



Annie et Catherine continueront à vous accueillir aux horaires habituels, et si le cœur vous en dit et que la lecture vous passionne, la porte de la bibliothèque vous sera grande ouverte, et vous pourrez rejoindre leur équipe.

COUPON MOTZ-LOISIRS

N'oubliez pas, la Commune de Motz a renouvelé son engagement et sa participation financière à l'inscription des enfants aux activités de loisirs, artistiques, sportives et/ou culturelles.

Cette aide s'élève à 20 euros par enfant, né entre 2006 et 2020, résidant à Motz, pour toute adhésion à une association à but non lucratif (association chautagnarde et/ou extérieure).

Si vous êtes intéressés par ce service, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie, avant le Lundi 18 septembre 2023

Coupes affouagères

Les inscriptions pour les coupes affouagères auront lieu en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat jusqu'au 31 août 2023 inclus



Arrêté préfectoral du 21 juin 2023

SECHERESSE EN SAVOIE

La tension persiste sur la ressource en eau

Le bassin versant du Chéran a été placé en « alerte » sécheresse et le reste du département reste placé en « vigilance » sécheresse, jusqu'au 31 juillet 2023.

Tous les usagers sont invités à adopter une **gestion économe de l'eau** afin de lutter contre la baisse des ressources en eau et de préserver les milieux aquatiques, il convient notamment de :

- limiter les usages d'ordre secondaire : nettoyage des voitures, lavages extérieurs... ;
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ;
- réduire les consommations d'eau domestique ;
- limiter les arrosages des espaces verts et éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.





En déchetteries, la présence de béton, bitume et ferraille produit une accumulation de chaleur, les températures peuvent dépasser 50° C les après-midis après 15h. La situation est problématique pour la santé des habitants (malaises dus à la chaleur) et les conditions de travail sont difficiles pour les agents. Les horaires ont donc été revus afin d'éviter ces désagréments.

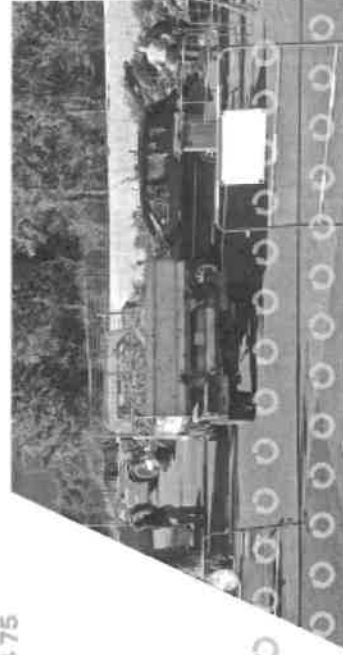
PÉRIODE ESTIVALE DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT

	Drumettaz-Clarafond Grésy-sur-Aix	Le Bourget-du-lac	Entrelacs	Chindrieux
Du lundi au samedi	8h00 - 15h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 13h00
Dimanche		9h00 - 12h00		

PÉRIODE ANNUELLE DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 MAI

	Drumettaz-Clarafond Grésy-sur-Aix	Le Bourget-du-lac	Entrelacs	Chindrieux
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h00 14h00 - 17h30	14h00 - 17h30	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30
Samedi			8h30 - 12h00 14h00 - 17h30	
Dimanche	9h00 - 12h00			

Plus d'infos au 04 79 61 74 75
dechets@grand-lac.fr
ou sur www.grand-lac.fr



Site de transfert des déchets de la Vallée de l'Arve. Crédit photo : Jean SAPOIN

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ
d'agglomération

NOUVEAUX HORAIRES DÉCHETTERIES

À compter du lundi 17 juillet 2023,
les horaires de vos déchetteries changent !

En raison de l'évolution des températures et d'épisodes de canicule répétés, les horaires évoluent afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail des agents pendant la période estivale.

Découvrez les nouveaux horaires →

AUTOUR DE NOTRE ESPACE SPORT ET NATURE DU FIER

Mercredi midi et Vendredi midi

(toutes les semaines)

+

Samedi et dimanche midi

(une semaine sur deux – semaines paires)

les 15/16 juillet – 29/30 juillet – 12/13 août - etc...



RESTAURATION RAPIDE

FORMULE

TRAITEUR A DOMICILE ET EN ENTREPRISE

Plusieurs choix : Wrap, Pizza, Salade, Plat chaud, Boisson fraîche

Réservation par téléphone: 06 18 25 28 07

Par mail: quicketroc@gmail.com



CHEZ GUST

Estafette givrée 100% locale

Glaces, boissons soft locales,

et boissons chaudes, encas

Présente tous les jours

de 13h00 à 19h00

du 08 juillet au 03 septembre



SNACK « LE CASTOR GOURMAND »

Réouverture du snack, restauration rapide, en complément de l'offre de food-trucks ci-dessus



**Marché de producteurs, créateurs
et artisans locaux**

Tous les mardis en fin de journée
à partir de 18h30



La vie la nuit



Balades nocturnes animées par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

Au fur et à mesure que la nuit tombe, c'est tout un monde qui se réveille autour du village des Oiseaux. Les sens en éveil, venez profiter d'un instant privilégié pour découvrir les animaux nocturnes (castor, chouette, chauve souris....)

Mardi 18 juillet à 20h30

Mardi 1^{er} août à 20h15

Jeudi 17 août à 20h00

Mardi 29 août à 19h30

Durée 2 heures

Autre rendez-vous animé par la LPO : mardi 25 juillet de 9h30 à 12h00

Ouvert à tous les habitants de Motz - à partir de 6 ans - sur réservations et inscription auprès de l'accueil Vacancesole (04.79.63.77.73)



Séances de Pilates
tous les lundis de 10h à 11h



Séances de Renforcement musculaire
tous les jeudis de 10h à 11h

Ouvert à tous les habitants de Motz
sur réservations et inscription préalable auprès de l'accueil Vacancesole (04.79.63.77.73)

ANIMATIONS musicales

(blind test, concerts, spectacles....)

sur la place devant le bâtiment d'accueil
tous les jeudis soirs à partir de 18h30/19h



Ouvert à tous

Renseignements et programmes disponibles auprès
de l'accueil Vacancesole (04.79.63.77.73)

La 4^{ème} édition

de la Tournée du CLAC à Vélo 
passera par l'Espace Sport et Nature du Fier
le **dernier week-end de juillet**

spectacle mêlant cirque (portés, équilibre, jonglerie),
danse, chants et musique

(horaires et date disponibles auprès de l'accueil Vacancesole au 04.79.63.77.73)

